

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

ENQUÊTE

TRANSPORTS

Résultats étude 2014-2015

www.edvm.agglo-royan.fr



Les habitudes et modes de déplacements des habitants de la CARA



ENQUÊTE

des déplacements
au sein
DES VILLES
MOYENNES

Étude réalisée
dans le cadre
du plan de
déplacements
urbains (PDU)
2013-2022

www.edvm.agglo-royan.fr

Introduction

Pour faire face aux évolutions des habitudes et besoins de déplacements de notre territoire, une politique cohérente en matière de mobilité est nécessaire à l'échelle de l'agglomération. Dans ce but, la CARA s'est dotée d'un plan de déplacements urbains (PDU) volontaire pour la période 2013- 2022.

Pour aider au pilotage de ce PDU et en évaluer les actions, une enquête déplacements villes moyennes (EDVM) a été menée entre 2014 et 2015.

L'EDVM est une étude standardisée* qui recueille les pratiques de déplacements d'une population urbaine et permet la comparaison des agglomérations de tailles équivalentes. La méthodologie, strictement encadrée et contrôlée, fournit des données objectives, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace.

*basée sur le standard Certu

Pour qui :

pour les collectivités et leurs services mais aussi pour l'ensemble des parties prenantes (partenaires, exploitants, usagers) ;

Comment :

à partir de l'analyse d'une enquête téléphonique réalisée auprès des habitants de l'agglomération royannaise ;

Dans quels buts :

- diagnostiquer les besoins en déplacements de la population,
- analyser le comportement des usagers afin d'adapter et hiérarchiser les actions mises en œuvre au titre du PDU.

34 communes sur 12 secteurs

- La Tremblade, Les Mathes - La Palmyre
- Arvert, Étaules, Chaillevette
- Saint-Augustin, Breuillet, Saint-Sulpice-de-Royan
- Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer
- Mornac-sur-Seudre, L'Éguille-sur-Seudre, Saujon
- Médis, Sémussac, Meschers-sur-Gironde
- Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet, Le Chay, Corme-Écluse
- Royan
- Saint-Georges-de-Didonne
- Talmont-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Grézac, Cozes, Épargnes, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Floirac, Mortagne-sur-Gironde, Saint-Romain-sur-Gironde

DÉFINITIONS

Ménage : un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, avec ou sans lien de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Déplacement : trajet effectué entre deux lieux "d'activité" (domicile, travail, achats...), grâce à un ou plusieurs modes de transports.

Secteur d'étude : afin d'assurer la fiabilité statistique de l'enquête, le territoire a été divisé en 12 secteurs d'étude dont la taille de population est comparable et au sein desquels un minimum de 160 personnes ont été enquêtées.

Chiffres clés :

300 000 déplacements quotidiens sur l'agglomération

75 %

84% pour Saujon est et 56,4% pour Royan centre

La Rochelle 59% - Les Sables-d'Olonnes : 74% - Bayonne 76%

20 %

39% pour Royan centre et 14% pour la presqu'île est

La Rochelle 27% - Les Sables-d'Olonnes : 18% - Bayonne 15%

2,1 %

3,6% pour Saint-Georges-de-Didonne

La Rochelle 8% - Les Sables-d'Olonnes : 2% - Bayonne 1%

1,7 %

3,6% pour la presqu'île ouest et 0,9% pour Royan est

La Rochelle 5% - Les Sables-d'Olonnes : 2% - Bayonne 4%

4,3 déplacements PAR JOUR ET PAR PERSONNE

3,9 pour Royan centre
4,8 pour Royan est

Et ailleurs ?...

4,1 pour La Rochelle
4,2 pour Les Sables-d'Olonnes
3,4 pour Bayonne Côte Basque

15 minutes
est la durée moyenne d'un déplacement

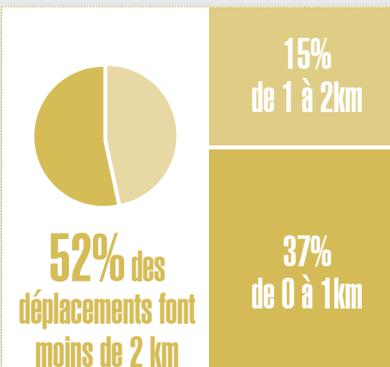
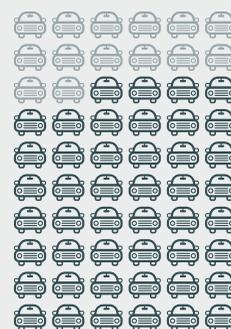
65 minutes
par jour sont consacrées aux déplacements

70 730 habitants*
sur le territoire, et :
*11 ans et plus

54 500
VOITURES

64 600
VÉLOS

6 060
2 ROUES MOTORISÉS



1,4 Voitures par ménage.

91% Des ménages possèdent une voiture.

9% Des ménages sans voiture sur la CARA (17% à Royan centre.)

1 117 000 km
parcourus chaque jour sur la CARA

Comment se déplace-t-on à la CARA ?

De nombreux déplacements dans la journée :

4,3 déplacements

PAR JOUR ET PAR PERSONNE
SUR LA CARA

3,8 déplacements

EN MOYENNE NATIONALE

Et ailleurs ?

4,1 déplacements

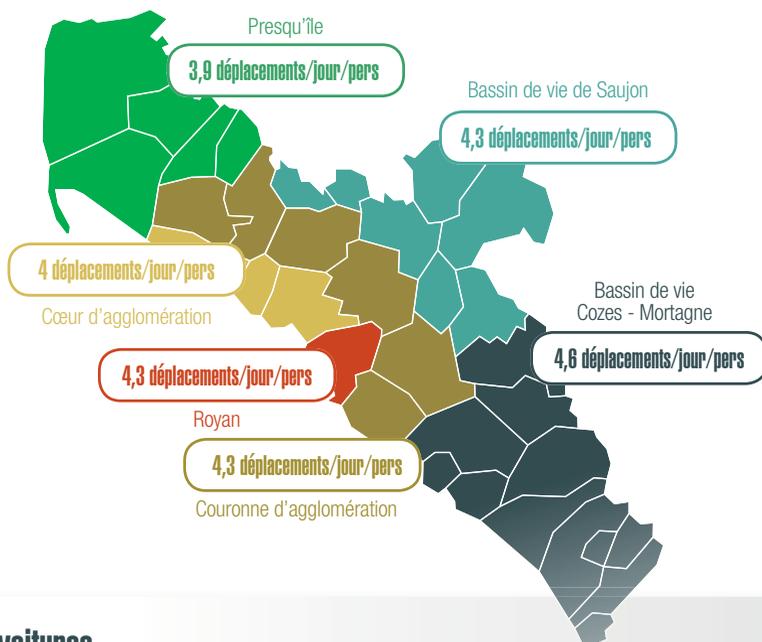
POUR LA ROCHELLE

4,2 déplacements

POUR LES SABLES-D'OLONNES

3,4 déplacements

POUR BAYONNE CÔTE BASQUE



Plus de vélos que de voitures...

...mais la voiture est majoritairement plébiscitée.



75%

des déplacements se font en voiture



20%

à pied



1,7%

à vélo



1,8%

en bus urbain

Dont 94% réalisés par les 11-17 ans

64 600
VÉLOS

54 500
VOITURES

6 060
2 ROUES MOTORISÉS

Taux d'équipement :

91% des ménages ont au moins 1 véhicule

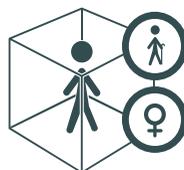
Mobiles à tout âge :

60% des «immobiles»

ont 65 ans et plus

66% des «immobiles»

sont des femmes



Même si l'âge demeure un paramètre déterminant pour expliquer une mobilité faible ou nulle, il est important de souligner que malgré une proportion importante de personnes âgées de 65 ans et plus (32% de la population), la mobilité est élevée dans la CARA. Pour comparaison, l'EDVM du Scot Nord Meurthe et Moselle signale un taux d'« immobiles » de 13,8% (14% pour la CARA), alors que seulement 18% de la population est âgée de 65 ans et plus.

Distances, horaires et temps de déplacement :

1 117 000 km effectués chaque jour



90% en voiture

contre 4% à pied

Distance moyenne par mode déplacement :



2 km



9,7 km



4,9 km



0,9 km

Modes de déplacement selon la distance :

Distance	Mode de déplacement		
5 à 10 km	92,8%	4,2%	1,2%
2 à 5 km	80,35%	14,8%	2,5%
1 à 2 km	68,5%	27,9%	1,7%
500 m à 1 km	75,3%	19,9%	3,4%
Moins de 500m	35,4%	61,9%	2,4%

Part des déplacements en fonction des distances :



Durée moyenne des déplacements :

13 à 15 min

38 min

13 min

13 min



Les heures de pointe :

8h30 & 17h

8h & 17h

16h30

10h30

Le PDU propose

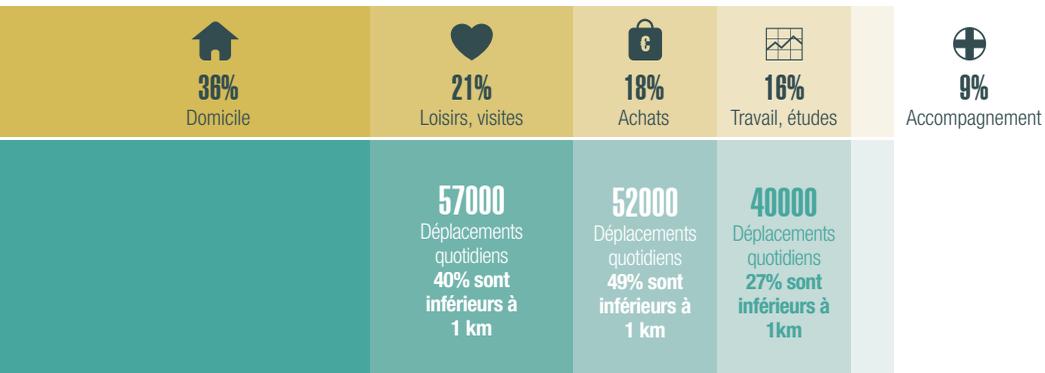
- Améliorer l'accessibilité physique aux transports publics urbains (action 17)
- La pacification de la voirie en mettant en œuvre un partage des espaces publics favorable aux modes doux (action 19)
- Le développement du covoiturage et de l'autopartage (action 28 et 29)

Le PDU propose

- L'amélioration du niveau de service et de la vitesse commerciale des transports en commun (action 14 et 15)
- L'adoption et la mise en œuvre d'un nouveau schéma cyclable afin de développer les liaisons utilitaires et supprimer les points durs (action 22)
- La diminution de l'usage de la voiture individuelle sur les trajets courts (action 18 et 21)

Motifs de déplacements et destination

Sur l'ensemble de la CARA



Focus sur la forte proportion des déplacements non contraints :

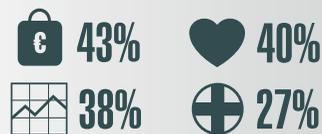
63% des déplacements sont non contraints
(loisirs et achats)

37% des déplacements sont contraints
(travail, études et accompagnement)

Dont 13% sont liés au travail
contre 28% au niveau national



Royan est la première destination, quel que soit le motif



De l'ensemble des déplacements de la CARA ont Royan pour destination.

Le PDU propose

- Mettre en place des plans de déplacements dédiés aux grandes manifestations (action 30)
- Améliorer le niveau de l'offre en transports en commun en période estivale (action 31)

DÉFINITIONS

Les déplacements **contraints** ont pour motifs le travail, les études ou l'accompagnement.
Les déplacements **non contraints** représentent les motifs de loisirs, visites et d'achats

Boucles et flux de déplacements

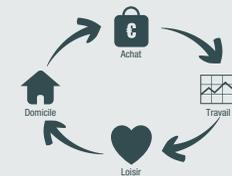
Boucle simple

Boucle domicile-domicile à profil de mobilité simple



Boucle complexe

Boucle à profil de mobilité complexe



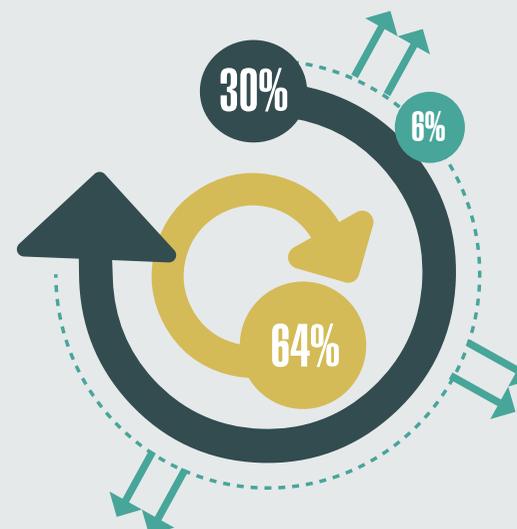
60% de boucles simples

sur l'ensemble des déplacements de la CARA

9% de boucles complexes

comprenant 5 motifs et plus de déplacements

Flux de déplacements :



- Flux intra secteur de résidence
- Flux interne à la CARA
- Flux hors agglomération

DÉFINITION

Une **boucle de déplacements** est un enchaînement de déplacements dont l'origine et la destination coïncident.

Le PDU propose

Pour les flux de déplacements :

- Requalifier et réaménager certains axes routiers (action 4)
- Inciter le développement d'un maillage de pôles de proximité (quartiers, centres-bourg) favorable aux modes doux et améliorer les cheminements doux sur les centralités existantes (action 10)
- Améliorer les pôles d'échanges au niveau des gares ferroviaires (action 11)
- Créer des aires de covoiturage (action 27)

Pour le stationnement :

- Maîtriser l'offre de stationnement dans les projets de construction afin d'encourager l'usage du vélo (action 9)
- Définir un nouveau partage de la voirie en milieu urbain (action 18)

Stationnement

2% entre 100 et 500 mètres

du lieu de destination

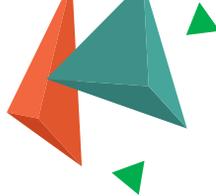
98% à moins de 100 mètres

du lieu de destination

Durée moyenne de stationnement :



Conclusions et perspectives



Une mobilité importante...	...réalisée presque exclusivement en voiture...	...encouragée par un stationnement aisé...	...et un manque d'alternatives compétitives.
Avec une moyenne de 4,26 déplacements par jour et par habitant , la CARA affiche une mobilité importante (moyenne nationale : 3,8 déplacements par jour et par habitant).	75% des déplacements sont réalisés en voiture. Ce taux est supérieur à la moyenne observée dans les enquêtes réalisées sur des territoires comparables (69%).	98% des stationnements s'effectuent à moins de 100 mètres du lieu de destination finale (hors période estivale). Cette situation est particulièrement favorable à l'usage de la voiture.	Le temps de trajet moyen d'un déplacement en transports en commun est deux fois supérieur à celui observé pour tous les autres modes de déplacements (38 minutes contre 14).

Travailler sur le développement de différentes alternatives crédibles à la voiture individuelle :

- **Adaptation du réseau de transports en commun** aux besoins des actifs et amélioration de la compétitivité du réseau,
- **Développement, amélioration et sécurisation des infrastructures cyclables** pour favoriser le développement de cette pratique.

Des trajets de courte distance...	...majoritairement non contraints...	...et pour un motif souvent unique.
50% des déplacements sont inférieurs à 2 km et les trajets en voiture inférieurs à 500 m correspondent à 15 400 déplacements quotidiens. Ces déplacements courts sont propices à l'utilisation modes actifs (marche et vélo), ce qui est peu le cas sur le territoire.	63% des déplacements sont liés aux motifs achats et loisirs et sont considérés comme « non contraints ». Le motif « loisir et visite » représente plus de 63 000 déplacements quotidiens.	79% des déplacements réalisés par les habitants de la CARA n'ont qu'un seul motif de déplacement. Les déplacements complexes (combinant plusieurs motifs), souvent évoqués pour justifier le recours à la voiture, ne représentent que 4% des déplacements sur le territoire.

Favoriser le développement de la marche et du vélo sur les trajets de courte distance (inférieurs à 1 km).



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex
Tel : 05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr
www.pays-royannais-patrimoine.com



*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.